



Formation TPMR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 3 jours (21h00 minimum)

Nombre de stagiaires : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant : formateur en prévention des risques et/ou sapeur-pompier et/ou infirmier formateur

Lieu : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif : à partir de 630€/personne - nous consulter

LA REGLEMENTATION

Conforme aux accords de branche de juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur (Ministère du transport).

DOCUMENTATION

Aucune documentation

STATISTIQUES AFP97 - 2021

Taux de réussite global :
97,59%

Taux de satisfaction stagiaire global :
100%

Taux de réussite TPMR :
Non évalué
(pas de formation en 2021)

PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte à tous les conducteurs amenés à apporter un accompagnement à des personnes en situation de handicap, ou à mobilité réduite.



Pré-requis : aucun pré-requis

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De reconnaître et de répondre aux exigences de l'accord de branche du 07 juillet 2009
- De prendre en charge, d'accompagner et de conduire des personnes à mobilité réduite ou à des personnes en situation de handicap
- D'exécuter les gestes de Premier Secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés (PSC1)

VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation TPMR + Diplôme PSC1.

PERIODICITE

Formation préconisée tous les 24 mois .



Formation TPMR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

- **MODULE 1** : accueil et présentation de l'accord de branche du 07 juillet 2009, relatif à l'emploi du conducteur accompagnateur des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
- **MODULE 2** : La mission du conducteur accompagnateur et présentation des différents acteurs (conducteur, référent et accompagnateur) ainsi que la feuille de liaison
- **MODULE 3** : Identifier les différents handicap (handicap moteur, sensoriel, psychique et/ou mental) et la prise en compte de l'âge de la clientèle (de l'enfant à la personne âgée)
- **MODULE 4** : Accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées :
 - Communication verbale (ton/voix, clarté, formulation...)
 - Communication non verbale (regard, attitude, gestuelle...)
 - Distance et respect des personnes
 - Personnalisation de la relation en fonction des différents publics
 - Gestion d'une situation de crise (avec l'intervention d'un référent obligatoire)
- **MODULE 5** : Notions et définition des termes spécifiques (accidents de travail/trajet, maladies professionnelles, mécanisme accidentel...)
- **MODULE 6** : Notion des TMS (Trouble Musculo-Squelettique) et d'anatomie
- **MODULE 7** : Les 6 PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort)
- **MODULE 8** : Prévention aux Risques Routiers



Partie Pratique :

- **MODULE 9** : Présenter et entrainer aux gestes et postures en levant, portant et pesant une charge inerte
- **MODULE 10** : Présenter et entrainer aux gestes permettant d'aider des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
 - Accompagnement à la marche et Rehaussement Couché
 - Assistance au levé d'un fauteuil ou d'un véhicule / passer d'un véhicule à son fauteuil
 - Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil roulant dans un véhicule
- **MODULE 11** : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1) : Prise en charge d'une personne transportée, présentant ou victime d'un malaise ou autre, en faisant les bons gestes ou les bonnes techniques de secours en attendant l'arrivée des secours

METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Formation participative, en interactivité, brainstorming, étude de cas, démonstrations commentées et justifiées, cas concrets et mise en situation, etc...

Outils pédagogiques : Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique : charges fictives de manipulation, caisses avec ou sans poignées, fauteuil roulant, lit médicalisé, drap de glisse, planche de transfert, véhicule TPMR, mannequin adultes/enfant/nourrisson, défibrillateur automatique externe et autres petits matériels, etc...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



GUADELOUPE : 05 90 92 27 97

MARTINIQUE : 06 96 80 11 51

GUYANE : 06 94 00 18 43



afp97antillesguyane@gmail.com